ZOOM SUR... LA PÊCHE À PIED EN BRETAGNE

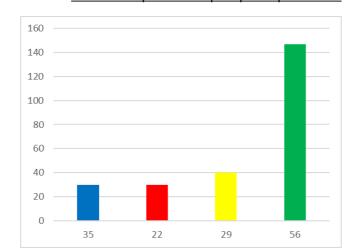
Pour la campagne 2019-2020, le CRPMEM de Bretagne a délivré **631 timbres** de pêche à pied. Plus de la moitié de ces timbres concernaient la pêche de coques et de palourdes.

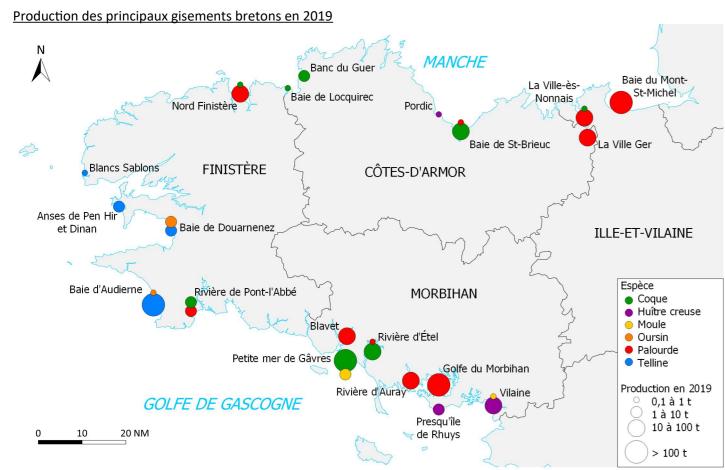
Espèces	Nb. de timbres en 2019-2020
Coques et palourdes	359
Huîtres	79
Moules	45
Tellines	42
Coquillages divers	32
Poissons	27
Oursins	15
Crustacés	15
Vers marins	9
Pouces-pieds	8

En 2019-2020, la Bretagne comptait **247 pêcheurs à pied** dont 3 sur 5 étaient morbihannais.

Ce nombre décroît régulièrement : une cinquantaine de pêcheurs à pied ont cessé leur activité ces 5 dernières années.

Nombre de pêcheurs à pied par département





Projection: Mercator / Syst. coord.: WGS 84 - Sources: CDPMEM et DML 22-29-35-56 / Fond carto.: IGN - Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, octobre 2020

Les gisements de coquillages sont répartis sur tout le littoral breton, mais pour chaque espèce quelques gisements assurent l'essentiel de la production (cf. diagrammes ci-contre) :

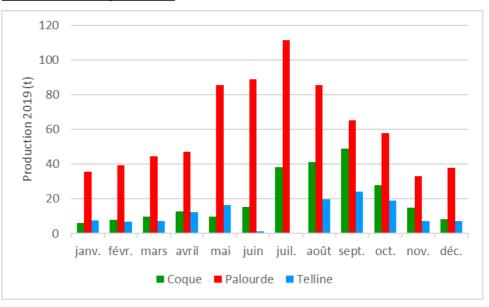
- 80 % des coques proviennent de la petite mer de Gâvres et de la rivière d'Étel;
- près de ½ des palourdes sont issues du golfe du Morbihan, ¼ de la baie du Mont-Saint-Michel et 20 % de la Rance ;
- plus de 90% des **tellines** sont pêchées en baie d'Audierne.

Espèces	Production
	en 2019 (t)
Palourdes	733
Coques	241
Tellines	129
Huîtres	33
Patelles	5
Oursins	3,5
Moules	3

D'autres espèces (de coquillages, poissons, crustacés, vers marins, etc.) sont capturées, mais en quantité bien moindre (quelques dizaines à centaines de kg).



Saisonnalité de la production



La pêche à pied est une activité qui s'exerce tout au long de l'année, avec néanmoins 50% de la production concentrés sur 3 à 4 mois.

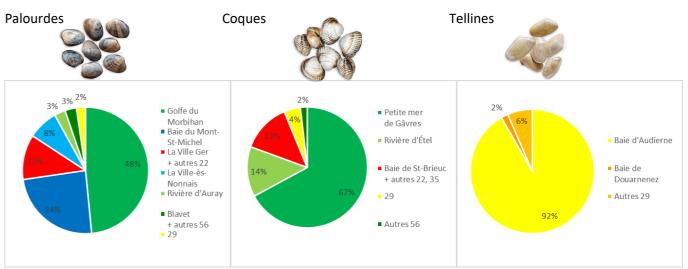
Cette période de plus forte activité est légèrement décalée selon les espèces :

mai à août pour les palourdes ;juillet à septembre pour les

coques;

- août à octobre pour les tellines, avec une production presque nulle en juin-juillet.

Répartition de la production 2019 par gisement



Sources de l'ensemble des informations : CRPMEM Bretagne, CDPMEM 22-29-35-56, DML 22-29-35-56